

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

# AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

## ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 7 du 24 mars 2009 - 2 pages

## Actualité

### Stades

Les conditions de la semaine dernière n'ont pas été aussi poussantes qu'espérées, avec des températures maximales qui ont certes dépassé les 16°, mais des températures minimales descendues jusqu'à -1 voire -5°. La faiblesse des précipitations (à peine 20 mm sur les 4 dernières semaines) freine aussi le développement, et la formation de croûte en surface gêne l'émergence des protéagineux dans certaines parcelles.

**COLZA :** Majorité de parcelles au stade D1 (boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales). Quelques situations sont un peu plus en avance (D2 - boutons dégagés) et d'autres encore en reprise de végétation.
**BLE TENDRE** : début tallage à épi 1 cm (pour certains semis de fin septembre - début octobre).
**ORGE HIVER** : épi 0,5 à 1 cm.
**ORGE PTPS** : levée à 2ème feuille pointante.
**POIS PTPS** : germination à levée.
**FEVEROLE** : germination

### Ravageurs colza

Les captures de charançon de la tige sont en net repli dans notre réseau (voir graphique ci-dessous), sous l'effet des traitements réalisés, et des variations importantes de températures.
Les colzas restent encore à un stade sensible aux piqûres de ponte.

Pour les méligèthes, les captures en cuvette (de 0 à 100) et les attaques sur plantes sont très hétérogènes. Sur 44 parcelles observées ce lundi dans le réseau SRAL - Fredon - Chambre Interdépartementale Agriculture d'Ile de France), les infestations étaient nulles à très faible (< 0,5 par plante) dans la grande majorité des cas. Seules trois situations dans les Yvelines (Saint Martin de Brethencourt, Saint Illiers la ville et Oinville sur Montcient) approchaient la valeur de 1 insecte par pied.
Le temps perturbé prévu cette semaine ne devrait pas favoriser les pullulations.

### Thrips protéagineux

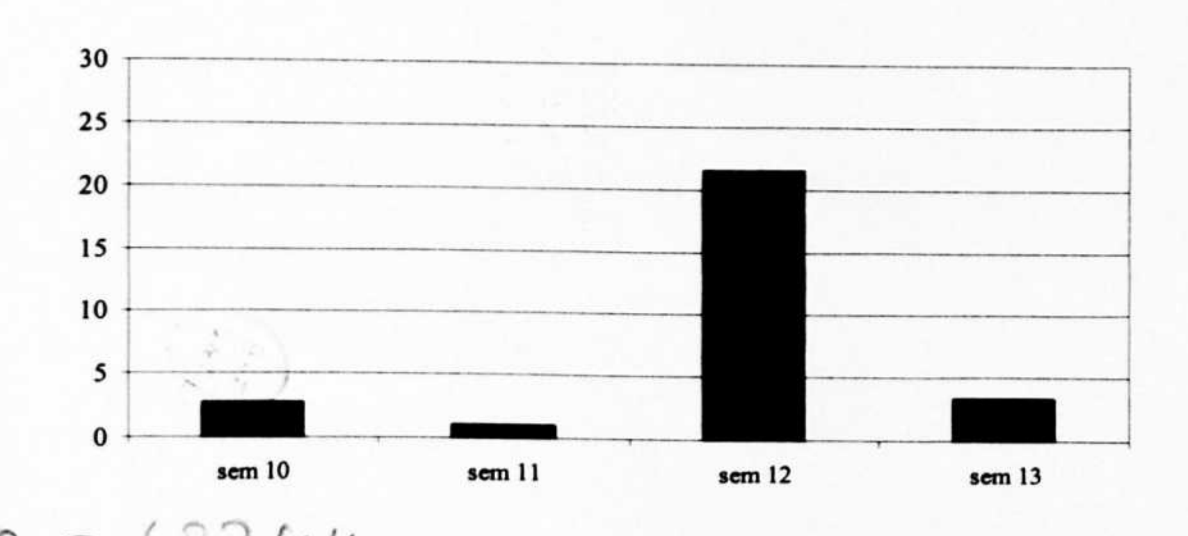
Les infestations relevées ce lundi sont très hétérogènes d'une parcelle à une autre. Pour les pois, sur 14 parcelles, 5 ont une présence significative de thrips allant de 1 par plante (Sivry courtry -77, Les Granges le Roi -91, Méréville -91) jusqu'à 3 à 5 thrips / plante (Saint Martin de Brethencourt -78, Egreville -77).

***Rappel du seuil : 1 thrips par plante à partir de 80% de plantes levées. Fin du risque à l'étalement des premières feuilles.***

Pour les féveroles, sur 12 situations, les infestations sont nulles à faibles (< 0,4 thrips par plante).

Absence de sitones sur les cultures d'hiver.

**Charançon de la tige**
captures moyennes en cuvettes




**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt**

**Service Régional de l'Alimentation ILE DE FRANCE**
18 avenue Carnot
94234 CACHAN
Tél : 01.41.24.18.00
Fax : 01.41.24.18.32

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : S. HOFFERER

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2009:
87 euros (papier)
76 euros ( fax)
68 euros (mail)

# En bref

## Mouche grise

Dégâts nuls à très faibles (< 10% des pieds) pour l'instant sur les blés de betteraves.

## Maladies colza

Mis à part quelques anciennes taches de phoma, le feuillage est sain.

# Réglementation

## Chrysomèle

Un arrêté du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche signé le 20 Mars 2009, précise les dispositions en matière de traitement contre la chrysomèle des racines du maïs, dans les zones focus des foyers concernés. Une lutte contre les larves et les adultes est obligatoire.

Pour la région Ile de France, ces dispositions ne concernent que la zone focus du foyer d'Avrainville (91), soit tout ou partie des communes d'Arpajon, Avrainville, Egly, Guibeville, La Norville.

### Cas général

La lutte contre les larves doit être effectuée avec une spécialité à base de téfluthrine, autorisée pour l'usage maïs – traitement de sol.
La lutte contre les adultes doit être réalisée avec des spécialités à base de deltaméthrine ou de lambda cyhalothrine (à la dose de 20 g/ha), autorisées pour un usage maïs – traitement des parties aériennes, à raison de deux applications espacées de 15 jours, selon les recommandations de la DRIAAF / SRAL.

### Cas particulier

Si un traitement de semences autorisé à base de thiamétoxam, est utilisé en **complément** du traitement de sol tefluthrine, alors par dérogation, la lutte contre les adultes ne comportera qu'une seule application.

En cas de difficultés de mise en oeuvre du traitement de sol tefluthrine, contactez le Service Régional de l'Alimentation.

Les dispositions en matière d'obligations de rotation, en zone focus comme en zone sécurité restent en vigueur.

## Retrait anthraquinone

Les dates de retrait de l'anthraquinone sont désormais connues (Avis au JO du 14 mars 2009):
date limite distribution 30 novembre 2009
date limite utilisation 15 juin 2010

Les spécialités contenant cette matière active pourront donc être encore utilisées pour la prochaine campagne.

## Dérogations

Un certain nombre de spécialités ont reçu, au vu de l'article R253-50 du code rural, une dérogation pour une mise sur le marché et une utilisation pour une durée de 120 jours. Il s'agit essentiellement d'usages en cultures légumières (voir tableau)

| SPECIALITE | USAGE |
|---|---|
| | *A compter du 16 Février* |
| BETANAL NOVATION | Désherbage lentille |
| DEVRINOL F<br>COLZAMID<br>DEVRINOL 450 SC | Désherbage mâche |
| MAXCEL | Pommier – substance de croissance |
| | *A compter du 12 mars* |
| FORCE 1,5 G | Carotte - traitement de sol – mouche de la carotte<br>Céleri rave - traitement de sol – mouche de la carotte<br>Navet – traitement de sol – mouche du chou |
| MUSDO 4<br>SUCCESS 4 | Chou – traitement de plant – mouche du chou |
| PYRISTAR | Epinard – traitement de semences – mouche des semis<br>Radis – traitement de semences – mouche du chou |
| PROWL 400 | Désherbage melon |
| CALLISTO | Désherbage pavot oeillette |

| | | | |
|---|---|---|---|
| | | L'utilisation de boscalid, de prothioconazole ou de prochloraze également efficaces sur piétin verse sera limitée à une application par saison. | |
| **HELMINTHOSPORIOSE DU BLE** (*H. tritici-repentis*) | **En Europe du Nord, certaines souches d' *Helminthosporium tritici-repentis* présentent des mutations dans le gène codant pour le cytochrome b (la cible des QoIs), soit en position 129 (faible niveau de résistance), soit en position 143 (fort niveau de résistance). Ces deux mutations peuvent être retrouvées dans une même population. L'efficacité des strobilurines peut alors être sévèrement affectée si les fréquences de souches fortement résistantes sont importantes. En France, ces deux mutations ont été détectées, mais aucune baisse d'efficacité n'a encore été observée. Ces mutations sont vraisemblablement peu fréquentes.**<br><br>**Recommandations : Utiliser les strobilurines en association avec un triazole efficace sur helminthosporiose du blé (notamment prothioconazole, tébuconazole, propiconazole) dans les situations favorables à la maladie** | | |
| **HELMINTHOSPORIOSE DE L'ORGE** (*H. teres*) | **En France, la résistance d'Helminthosporium teres aux QoIs est bien implantée et ne semble pas avoir progressé en 2008. La mutation se situe en position 129 (cytochrome b) et induit des niveaux de résistance faibles à modérés. En 2008, en situation de résistance, l'efficacité au champ de toutes les strobilurines a été affectée et en particulier l'azoxystrobine et la fluoxastrobine. L'activité de la pyraclostrobine et de la trifloxystrobine serait moins pénalisée.**<br><br>**Recommandations** : Toujours associer les strobilurines avec des fongicides efficaces présentant d'autres modes d'action (en particulier prothioconazole ou cyprodinil). Diversifier les modes d'action en pratiquant l'alternance : éviter en particulier les doubles applications de strobilurines ou de prothioconazole. | **Une dérive de sensibilité des IDM est observée, associée à une dérive de l'efficacité de ces fongicides. Le prothioconazole reste le produit le plus efficace de la famille sur cette maladie.** | **Cyprodinil et boscalid constituent deux autres modes d'action, non concernés actuellement par la résistance.** |

| | | | |
|---|---|---|---|
| **ROUILLES DES CEREALES** | **Dans l'état actuel des connaissances, la rouille brune et la rouille jaune ne sont pas concernées par des phénomènes de résistance en pratique vis-à-vis des triazoles comme des strobilurines.**<br><br>**Tenir compte des potentialités intrinsèques sur rouilles des substances actives entrant dans les programmes. Actuellement, les associations de triazoles et de strobilurines procurent les meilleures efficacités.** | | |
| **FUSARIOSES (*Microdochium majus, Microdochium nivale*)** | **2007 et 2008 ont été marquées par de fortes attaques de *Microdochium majus* et *M. nivale* (fusariose des épis), rappelant l'année 1997. Face au comportement, parfois décevant, des strobilurines, des analyses ont été engagées et des souches de *Microdochium spp.* résistantes aux strobilurines ont été détectées dans de nombreuses régions en 2007 et en 2008. La mutation à l'origine de cette résistance est généralement G143A, mais d'autres mécanismes pourraient être impliqués. Au vu des premières analyses, la fréquence et le niveau de résistance sont très élevés.**<br><br>**L'impact de la résistance de Microdochium spp. aux strobilurines n'a pas encore été évaluée en pratique sur un nombre d'essais important mais on doit envisager une baisse d'efficacité associée aux populations résistantes.** | **Le prothioconazole est actif sur Microdochium spp. à un niveau moindre que les strobilurines et n'est pas concerné par la résistance.**<br><br>**Le fenpropimorphe et le prochloraze sont également identifiés comme ayant une certaine efficacité sur ces agents de fusarioses de l'épi** | **Vis-à-vis des benzimidazoles et des thiophanates, les analyses ont montré que 50% des souches de *Microdochium spp.* sont résistantes, la plupart de ces souches cumulent également la résistance aux strobilurines.** |
| **FUSARIOSES *Fusarium graminearum, Fusarium culmorum Fusarium avenaceum Fusarium langsethiae*** | | | **Moins de 10% des souches *F. avenaceum* résistent aux benzimidazoles et aux thiophanates. En revanche, les souches de *F. culmorum, F. graminearum* et *F. langsethiae* restent toutes sensibles à leur action.** |

